

INFORMATION AUX USAGERS RELATIVE À LA PRÉVENTION DES RISQUES NOSOCOMIAUX

Madame, Monsieur,

En raison d'un problème de santé, vous avez été admis-e au sein d'un service d'hospitalisation du CHIPS. Cependant, votre présence à l'hôpital se déroule dans le contexte particulier de la pandémie mondiale liée à la COVID-19. La France n'échappe pas à cette épidémie, le virus circule partout, y compris dans les hôpitaux.

Face à cette situation, le CHIPS s'est organisé pour accueillir et prendre en charge des patients atteints de la COVID-19, en même temps que des patients présentant une autre maladie. Ainsi, et depuis le mois de février 2020, plus de 15 000 patients ont été pris en charge et, parmi eux, 1 500 ont été hospitalisés en raison de la COVID-19 au sein de l'établissement. Depuis le 1^{er} mai, 3 à 4 personnes sont quotidiennement hospitalisées pour cette prise en charge.

Nous vous informons que les principales mesures mises en place par le CHIPS pour combattre la propagation du virus et limiter les risques de transmission sont les suivantes :

- le respect strict par le personnel médico-soignant du CHIPS des procédures de lutte contre les infections nosocomiales, qui englobent le risque d'acquisition de la COVID-19 ;
- la restriction des visites, adaptées en fonction des services, afin de limiter le risque de transmission de la COVID-19;
- une campagne de vaccination très active menée auprès de son personnel ;
- un travail sans relâche pour garantir des conditions d'hygiène adaptées, notamment dans les espaces communs (nettoyage et désinfection des locaux, mobilier et équipements ; distanciation physique) ;
- l'organisation de téléconsultation quand cela est possible, pour limiter au minimum les flux de patients à l'intérieur de l'établissement.

Durant votre hospitalisation au CHIPS et pour vous protéger au mieux contre la COVID-19, nous vous prions de respecter les mesures suivantes :

- le port du masque dans tous les espaces communs du service de soins ou dans l'établissement ;
- l'hygiène des mains (friction fréquente des mains avec une solution hydro-alcoolique) ;
- la distanciation physique (pas de contact physique avec vos proches, espacement des sièges dans les lieux de consultation...) ;
- la limitation des déplacements au sein de l'établissement pour limiter la circulation du virus lié à la COVID-19.

Vous pourrez trouver dans l'hôpital des affichettes comme ci-contre pour vous rappeler ces précautions. Comptant sur votre coopération, soyez assuré-e que l'ensemble du personnel reste attentif à vos besoins pour que votre séjour se passe le mieux possible.

Le médecin responsable de la SIGRHYQ
(Gestion des risques, hygiène, qualité),

Dr Jean-Christophe SÉGUIER



La directrice générale,

Isabelle LECLERC

